

DEMANDE DE TRAVAUX EAU POTABLE

DOCUMENT COMPLÉTÉ À REMETTRE AUX DIFFÉRENTS DESTINATAIRES

La mise en service de votre branchement eau potable est subordonnée à la pose du compteur. De ce fait, la réalisation complète d'un branchement ou son achèvement entraîne la souscription d'un abonnement et par conséquent, le paiement de la part fixe, même en l'absence de consommation. Pour ce faire, merci de bien vouloir retourner au SDEA, le formulaire « Abonnement » dûment complété et signé.

DEMANDELLE - DAVELLE (les informations di-dessaus serent colles utilisées pour la facturation)

Le:_____ à:____

Signature du demandeur : (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

	nomination s	ociale :	-	SIRET :	
Adresse actuelle :			Code postal :Mobile 1 :		
Vous souhaitez être contacté : Pa					
LIEU D'INTERVENTION DE LA	A CONSTR	UCTION			
Adresse :					
Commune :				Code postal :	
Lotissement :	Parcelle :		Lot:	Section:	
NATURE DE LA CONSTRUCT	ION				
Particulier :	Habitat individuel		Habitat collectif - nombre de logements :		
Professionnel:	Local professionnel		Industriel		
Robinet d'Incendie Armé (RIA) :	Oui	Non	Débit souhaité :	m³/heure	
Assainissement :	Collectif		Non collectif		
Autre ressource en eau :	Puits		Autre:		
TYPE D'INTERVENTION Le demandeur demande l'exécution Pour faire votre choix, merci de cons Réalisation complète Fermeture définitive du branchen	ulter le lexiq	ue au verso. Pose compteur	se qui convient) : Modification du branch		
Durrenbach, Haguenau, Hochfelden, A À NOTER: l'instruction de votre de Particulier: une copie de la pièce Professionnel: une copie de l'ext Le plan de situation Le plan de masse avec emplacer	Molsheim, Savemande par le e d'identité du rait de Kbis de ment souhaité el, ou/et ne gé souhaité (en n	verne, Schiltigheim ou S e SDEA se fera unique demandeur (carte nati e moins de 3 mois e du/des branchement(e enérant pas d'eaux usée n³/h)	élestat) OU PAR COURRIEL ment à réception de l'ensemble onale d'identité, passeport, permis	des pièces demandées.	
Le demandeur déclare avoir pris cor	nnaissance de	es dispositions et pièce	s à joindre à		
la présente qui sont précisées ci-de	SSUS.		ARE	CEPTION	

À RÉCEPTION DE CETTE DEMANDE,

le SDEA prendra contact avec vous pour vous expliquer les procédures à suivre ainsi que les conditions financières qui en découlent.

OBLIGATIONS

Nous attirons l'attention du demandeur sur les dipositions suivantes :

- La mise en service du branchement est subordonnée à la pose du compteur. De ce fait, la réalisation complète d'un branchement ou son achèvement entraîne la souscription d'un abonnement et par conséquent, le paiement de la part fixe, même en l'absence de consommation.
- Les installations privées de distribution d'eau potable devront être réalisées conformément aux normes en vigueur et être protégées contre les retours d'eau. En particulier, toute interconnexion entre le réseau d'eau potable et un puits privé est interdite sous peine de fermeture du branchement et, en cas de dégâts sur les installations publiques, de poursuites.

LEXIQUE

- La réalisation complète d'un branchement comprend les travaux de piquage sur la conduite et la pose de l'ensemble des pièces composant le branchement (vanne de piquage et tuyaux jusqu'à l'emplacement du compteur, y compris la pose de ce dernier).
- La pose du compteur d'eau est la prestation d'achèvement du branchement dans un regard eau potable déjà posé, principalement dans les lotissements (l'achèvement du branchement déclenche la facturation des parts fixes et des frais d'accès).
- La modification du branchement comprend les travaux que vous souhaitez faire réaliser sur le branchement existant (déplacement du compteur). Les frais liés à ces travaux seront portés à votre charge.
- La fermeture définitive pour résiliation d'abonnement consiste à déposer le compteur d'eau potable, à stopper la facturation des parts fixes et à résilier de façon définitive le contrat de vente d'eau. Suivant l'article 10.B du règlement eau potable, il est rappelé que toute demande de réouverture entraînera des frais équivalents à la pose d'un branchement neuf.
- Le Robinet Incendie Armé (RIA) est un équipement de premier secours, alimenté en eau pour la lutte contre le feu, permettant une intervention d'urgence par un personnel qualifié ou non.





